JEUNESSE

DÉPARTEMENT BOUCHES-DU-RHÔNE

SUIVI MÉDICAL DE PRÉVENTION
POUR LES JEUNES DE 10 À 16 ANS

DÉPARTEMENT BOUCHES-DU-RHÔNE

LE SUIVI MÉDICAL DE PRÉVENTION

C'EST QUOI ?

- Tester les capacités physiologiques et musculaires.
- Prévenir les blessures.
- Détecter les contre-indications à la pratique de l'activité sportive.
- Informer sur les pratiques de dopage et comment améliorer son hygiène de vie quotidienne, sa préparation physique et son entraînement.

PAR QUEL MOYEN ?

Un bilan complet sur l'année sportive comprenant : un électrocardiogramme, une consultation diététique, une évaluation psychologique et une consultation morphologique.

POUR QUI ?

Le bilan s'adresse aux jeunes du département âgés de 10 à 16 ans pratiquant leur discipline de façon intensive et régulière, licenciés en club et aux collégiens adhérant aux sections ou associations sportives.

COMMENT ?

Se rapprocher du club pour les licenciés, et du professeur d'Éducation physique et sportive pour les collégiens.

OÙ PASSER LA VISITE ?

Dans des centres de médecine du sport à Aubagne-en-Provence, Marseille et Aix-en-Provence. Ces visites sont entièrement financées par le Département des Bouches-du-Rhône.

PLUS D'INFORMATIONS

Sur le site departement13.fr

Contact : suivimedical@departement13.fr - 04 13 31 10 16

DÉPARTEMENT BOUCHES-DU-RHÔNE

Direction de la Jeunesse et des Sports
Hôtel du Département - 52, avenue de Saint-Just
13256 Marseille Cedex 20

Direction de la communication - Département des Bouches-du-Rhône - Ne pas jeter sur la voie publique